

Notions et concepts de géographie et d'aménagement du territoire valables pour toute la France :

Acteur : Celui qui agit. Les principaux acteurs de l'espace géographique français sont les individus (ménages), les groupes plus ou moins informels (associations, lobbys), les entreprises, les collectivités locales, l'Etat, l'UE. Les acteurs agissent sur l'espace selon leurs moyens, des stratégies, et leurs représentations.

Aléa : événement exceptionnel naturel (inondation, séisme, cyclone...), technologique (accident industriel...) ou sanitaire (épidémie...) qui peut être à l'origine d'un risque.

Aménagement : action volontaire et réfléchie d'une collectivité sur son territoire, soit au niveau local (aménagement rural, urbain, local), soit au niveau régional (grands aménagements régionaux, irrigations), soit au niveau national (aménagement du territoire, grande époque dans les années 1960).

Aménité : agrément d'un lieu, caractéristiques ayant une connotation positive, d'un point de vue environnemental, mais aussi du point de vue des différents aménagements qui y contribuent.

Artificialisation : on parle d'artificialisation d'un espace quand celui-ci perd les qualités d'un milieu naturel, c'est-à-dire la présence d'une biodiversité et de cycles naturels. La rupture de ces cycles naturels, particulièrement celui de l'écoulement des eaux, peut entraîner des risques accrus dans les espaces artificialisés, qui sont essentiellement concentrés dans les villes.

CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) : créé en 1963 sous le nom de Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (**DATAR**), puis de Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale entre 2009 et 2016. Il a eu et conserve un rôle de réflexion, d'impulsion et d'animation des politiques d'aménagement du territoire.

Coopération transfrontalière : liens ou relations contractuelles entre des territoires frontaliers afin de mieux répondre collectivement à des enjeux communs (transports, secours, offre sanitaire, revitalisation économique, logements sociaux...).

Déconcentration : processus de transfert des structures industrielles du centre vers les périphéries ; le centre conserve les fonctions de décision et de conception.

Croquis de finage : croquis représentant les limites du finage d'une commune, son peuplement (groupé ou dispersé) ainsi que les différents terroirs agricoles qui le composent.

Croquis de synthèse : croquis représentant les grands ensembles topographiques et paysagers, ainsi que les principales dynamiques d'un territoire.

Durabilité économique : développement durable de l'économie d'un territoire, c'est-à-dire un développement garantissant sa viabilité et son équité économique.

Durabilité environnementale : développement durable de l'environnement naturel d'un territoire, c'est-à-dire développement garantissant sa viabilité et sa qualité de vie écologique.

Durabilité sociale : développement durable de la société d'un territoire, c'est-à-dire développement garantissant son équité et sa qualité de vie sociale.

Échelle : rapport entre le territoire dans la réalité et le territoire représenté sur la carte.

Économie présente : ensemble des activités économiques majoritairement destinées à satisfaire les besoins des populations résidant et provisoirement présentes sur un territoire.

Enjeux : En géographie, un **enjeu** est un objet auquel des acteurs attribuent une **valeur**. Pour le dire autrement, c'est ce qui est « **en jeu** » dans une situation géographique. Une ressource ou un espace peuvent être des enjeux, de même que l'accès ou l'usage de cette ressource de cet espace. Il peut en résulter un conflit d'acteurs (ou conflit d'usage), à moins qu'une négociation ne parvienne à l'éviter. En

géographie des risques, les enjeux sont les personnes ou les biens susceptibles d'être affectés par un aléa.

Figurés de surface : symboles utilisés en légende correspondant à des aplats de couleur, des hachures ou des zones de pointillés.

Figurés linéaires : symboles utilisés en légende correspondant à des lignes ou des flèches.

Figurés ponctuels : symboles utilisés en légende correspondant à des formes géométriques.

Fragmentation socio-spatiale : processus d'éclatement d'un territoire auparavant porteur d'une certaine cohésion sociale en sous-ensembles où les discontinuités spatiales coïncident avec des discontinuités sociales.

Friches : portion d'espace désaffectée, ayant perdu sa fonction initiale. Il en existe différents types : des friches agricoles, ferroviaires, industrielles, militaires, portuaires...

Gentrification ou « embourgeoisement », est le processus par lequel le profil économique et social des habitants d'un quartier se transforme au profit d'une couche sociale supérieure ; installation des classes moyennes dans des quartiers centraux délaissés, autrefois occupés par des populations plus pauvres. On parle de gentrification rurale dans des territoires particulièrement prisés par des populations étrangères ou non, à hauts revenus : Provence, Dordogne, Normandie...

Imaginaire touristique : ensemble de représentations partagées par un groupe social qui rend désirable la fréquentation touristique d'un territoire.

Marginalisation : processus de rupture, plus ou moins progressive, des liens avec certains individus (marginalisation sociale) ou certains territoires (marginalisation spatiale).

Mise en valeur : processus par lequel une étendue inoccupée ou faiblement occupée devient productrice de richesses. La mise en valeur est d'abord obtenue par l'agriculture, et peut supposer d'importants travaux type défrichage, bonification, équipement...

Natura 2000 : initiative européenne datant de 1992 visant à mettre en œuvre un réseau de sites dont la faune et la flore sont protégés dans tous les pays de l'UE.

Parc naturel : périmètre doté d'une réglementation contraignante afin de protéger les écosystèmes. On distingue : les **parcs naturels nationaux** (PNN), les **parcs naturels régionaux** (PNR), et les **parcs marins**. Il y a en France 10 PNN dédiés à la conservation et de la protection d'un espace naturel exceptionnel. Les activités y sont limitées dans la zone périphérique (ou zone optimale d'adhésion) et même strictement réglementées dans la zone centrale (ou cœur de parc).

Il y a en France 44 PNR fondés sur la complémentarité des objectifs de protection et de développement socio-économique. Ils constituent un outil d'aménagement dans les zones rurales en déprise, ou au contraire soumises à de fortes pressions (urbaine, touristique). Les 9 parcs marins protègent des aires marines depuis 2006.

Patrimoine : biens communs à tous, matériels ou immatériels (comme les savoir-faire, les arts du spectacle, les fêtes et rituels...), qui doivent être transmis aux générations futures du fait de leur valeur naturelle tels que les formations biologiques, physiques, et géologiques remarquables, ou de leur valeur culturelle tels que les monuments et sites remarquables par leurs caractéristiques historiques, esthétiques, archéologiques, scientifiques ou anthropologiques.

Patrimonialisation : processus socio-culturel, juridique ou politique de transformation d'un objet, un site, une pratique, ou un savoir en patrimoine digne de préservation.

Plan de prévention des risques (PPR) : document-réglementaire fondé sur la prévention des risques naturels (PPRN) ou technologiques (PPRT) grâce à la maîtrise de l'urbanisation dans les territoires à risques. Il établit un zonage restrictif : en rouge les constructions sont interdites, en bleu elles sont autorisées avec aménagements.

Plan local d'urbanisme (PLU) : Document stratégique à l'échelle d'une commune ou d'une intercommunalité qui comporte les orientations sur l'évolution de la ville à l'horizon de 10 à 15 ans. C'est

aussi un document réglementaire car il régit l'évolution des parcelles, notamment en fixant les règles des permis de construire et de démolir.

Pôles d'excellence rurale (PER) : politique de l'État lancée en 2005, soutenant les acteurs locaux s'engageant dans des projets économiques innovants dans les territoires ruraux.

Pôles de compétitivité : politique industrielle destinée à favoriser l'innovation lancée en 2004. L'État a labellisé 71 territoires rassemblant des entreprises de tailles diverses, des établissements d'enseignement supérieur, et des organismes de recherche, travaillant autour d'une même thématique. Les pôles majeurs sont dits « à vocation mondiale ».

Position d'abri : site protégé des aléas climatiques.

Pression foncière : situation d'un espace soumis à une forte croissance démographique ou à un fort développement des activités, pouvant aboutir à une forme de saturation.

Risque : danger potentiel auquel sont exposées des sociétés qui résulte de la rencontre entre un ou plusieurs aléas et de vulnérabilité(s). On distingue différents types de risque selon l'aléa principal en cause : risques naturels (inondations, cyclone, éruption volcanique...) ; risques nucléaires ; risques technologiques ou industriels (contamination des eaux, explosion...) ; risques TMD (liés au transport des matières dangereuses). Dans la gestion des risques, on parle de **Prévision, Prévention et Protection**.

Retournement imaginaire : espace subissant un changement de regard, une réévaluation de la part des sociétés débouchant sur un changement dans sa mise en valeur.

Revitalisation : ensemble d'actions visant à redynamiser les activités économiques d'un territoire.

Rénovation : opération de destruction d'espaces urbains ou industriels dégradés ou abandonnés pour en reconstruire de nouveaux.

Requalification : opération de réaménagement d'espaces urbains ou industriels dégradés ou abandonnés pour leur donner une nouvelle fonction (espace culturel, commercial, résidentiel...).

Restauration : opération visant à réhabiliter à l'identique des espaces urbains ou industriels dégradés ou abandonnés.

Schéma diachronique : schéma permettant de rendre compte de l'évolution des logiques, des activités, et des paysages d'un territoire entre deux périodes données

Saisonnalité : caractérise une activité fortement liée aux saisons, comme le tourisme hivernal ou estival. Pose des problèmes de durabilité économique et sociale.

Secteur quaternaire : secteur économique rassemblant les activités du tertiaire supérieur.

Sémiologie graphique : ensemble de règles régissant la représentation des cartes, schémas et croquis.

Site : caractéristiques d'un espace tenant à ses aspects propres et permanents (climat, topographie, paysage etc.). On distingue différents types : site d'oppidum sur une butte fortifiée, site d'abri à l'abri des aléas climatiques ou maritimes, site d'estuaire ou de calanque au fond d'un estuaire ou d'une calanque, site de piémont en lisière d'un massif, site de pont au niveau d'un gué...

Situation : caractéristiques d'un espace considéré dans ses rapports avec les autres espaces. On distingue différents types : situation frontalière lorsque la frontière est proche, de carrefour lorsque des axes se croisent, de périphérie lorsqu'il s'agit d'une marge, de relais administratifs, de tête de pont lorsque le territoire précède un espace stratégique...

Station intégrée : lieu aménagé pour l'accueil des vacanciers, en bord de mer ou en montagne, créé ex-nihilo et rassemblant en un même lieu l'hébergement et tous les services utiles aux touristes.

Tertiaire supérieur : secteur économique regroupant les activités liées aux prestations intellectuelles. Il regroupe le tertiaire industriel (services supérieurs aux entreprises tels que les services financiers, logistiques, de la communication, de l'ingénierie...), le tertiaire directionnel (services de contrôle et réglementation des systèmes politiques et administratifs), et le tertiaire de la formation et la culture. Synonymes : secteur quaternaire, fonctions métropolitaines supérieures.

Tourisme de nature : ensemble des loisirs pratiqués en milieu rural, centrés sur la découverte de la nature, des territoires et du patrimoine local. Synonyme : tourisme vert.

Ville : d'après le seuil de l'insee, commune dépassant les 2 000 habitants.

Villes nouvelles : villes créées ex-nihilo dans le cadre d'une politique volontariste d'aménagement du territoire français à compter dans les années 1960. Il s'agissait de créer de nouvelles centralités en périphérie de métropoles afin de rééquilibrer la croissance urbaine, économique et démographique

Vulnérabilité : faiblesse d'un territoire d'un point de vue social, environnemental, mais aussi économique, politique ou même sanitaire. Cf. risque.

Vocabulaire hydromorphologie :

Affluent : cours d'eau se jetant dans un cours d'eau plus important.

Anastomosé : se dit d'un cours d'eau dont les différents bras dessinent un réseau complexe et changeant prenant une forme qui fait penser à une tresse.

Bassin versant ou bassin hydrographique : étendue drainée par un cours d'eau et l'ensemble de ses affluents, réceptacle des eaux d'écoulement.

Bras morts : reliquat d'un ancien méandre, sec ou en eau, qui n'est plus relié au cours d'eau principal.

Chenal : voie d'eau artificielle. Les canaux navigables peuvent être latéraux, de jonction, maritimes, transocéaniques. Synonyme : canal.

Collecteur principal : sur un territoire donné, plus important cours d'eau où se jettent des affluents.

Confluence : espace où se rejoignent deux cours d'eau.

Convention Ramsar : traité international (1971) visant à la conservation et à la protection des zones humides.

Cours d'eau pérennes : cours d'eau s'écoulant tout au long de l'année, même si son débit peut varier selon les périodes de crue ou d'étiage.

Écrêtage de crue : diminution du débit en période de crue en répartissant le volume de la crue dans le temps. Synonymes : laminage des crues, écrêtement des crues.

Difffluence : lieu de division en plusieurs bras d'un cours d'eau ou d'un glacier.

Embouchure : lieu où un fleuve se jette dans la mer ou l'océan.

Étiage : période de l'année où le débit d'un cours d'eau atteint son niveau le plus bas

Filiole : canal de drainage ou d'arrosage.

Fleuve : cours d'eau se jetant dans la mer, quelle que soit sa taille.

Ligne de partage des eaux : ligne séparant des cours d'eau qui s'écoulent dans des directions différentes, et alimentent ainsi des bassins versants différents. S'oppose au **thalweg**.

Lit majeur : partie adjacente au chenal d'écoulement d'un cours d'eau, qui n'est inondée qu'en cas de crue. La limite du lit majeur correspond au niveau de la plus grande crue historique enregistrée.

Lit mineur : zone d'écoulement permanent d'un cours d'eau délimitée par les berges

Méandre : boucle décrite par un cours d'eau. Un méandre est dit divagant lorsqu'il coule à fleur de sol, imprimé lorsqu'il est encaissé dans un plateau, et recoupé lorsque l'entrée du méandre est bouchée et qu'il devient un bras mort.

Régime hydrologique : ensemble des caractéristiques hydrologiques (en particulier son débit) d'un cours d'eau et de ses variations récurrentes en un point donné de son cours. On classe les régimes hydrologiques en fonction du mode d'alimentation des cours d'eau. En France, on identifie notamment le régime pluvial : le débit varie surtout en fonction des précipitations ; le régime nival : le débit varie surtout en fonction des chutes ou de la fonte des neiges ; et le régime méditerranéen : le débit varie surtout en fonction de la sécheresse estivale et des fortes pluies d'intersaison.

Régime méditerranéen : cf. régime hydrologique.

Régime nival : cf. régime hydrologique.

Régime tropical pluvial : cf. régime hydrologique.

Réseau hiérarchisé : réseau hydrographique faisant apparaître des cours d'eau de différentes tailles de confluent les uns dans les autres.

Réseau hydrographique : ensemble des cours d'eau qui parcourent un territoire donné.

Résurgence : phénomène hydrologique lié à l'érosion karstique. Réapparition d'un cours d'eau. S'oppose au ponor ou à la perte.

SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) : Un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux est un document d'aménagement visant à organiser et à planifier la gestion de l'eau à l'échelle de tout un bassin versant. Instaurés par l'article 3 de la loi sur l'eau de 1992, les SDAGE visent à transposer en droit français la directive-cadre européenne sur l'eau dont le but est d'améliorer la gestion durable des écosystèmes aquatiques et d'assurer la répartition de la ressource en eau.

Vocabulaire montagne et relief :

Adret/ Ubac : en montagne, versant exposé au sud. Synonyme : la soulane (Pyrénées). S'oppose à l'ubac exposé au nord.

Anticlinal : Plissement dont la convexité est tournée vers le haut.

Auge glaciaire : vallée calibrée lors des dernières glaciations par un glacier. Elle est caractérisée par sa forme en U, son fond plat et parfois par un épaulement (c'est-à-dire un replat) visible à mi-pente sur les versants.

Aven : gouffre lié à l'érosion karstique du calcaire. Il peut être de taille variable : d'un simple trou dans la roche à une véritable cavité dont l'entrée est sèche ou immergée. Synonymes : un igue (Quercy), une bétoire (Aveyron), un emposieu (Jura), un scialet (Savoie, Isère), un garagai, un caraven ou un toumple (Provence)...

Butte : colline isolée aux versants assez raides et au sommet plutôt plat.

Canyon : vallée en gorge, très étroite et aux versants fortement pentus.

Chaînon : bourrelet montagneux constitué d'une ligne de crête et de 2 versants.

Chaos : forme liée à l'érosion karstique correspondant à un amoncellement rocheux évoquant des ruines. Synonyme : relief ruiniforme.

Cheminées de fée : forme liée à l'érosion karstique correspondant à des colonnes coiffées d'un chapiteau rocheux. Synonyme : demoiselles coiffées.

Cirque glaciaire : dépression de forme semi-circulaire, entourée de versants raides, que l'on trouve en haute montagne, qui est ou qui a été occupée par un glacier. Synonyme : amphithéâtre glaciaire.

Climatisme : fréquentation liée au traitement des maladies infectieuses par les bienfaits du climat (sanatoriums en moyenne montagne par exemple).

Colline : relief généralement modéré, peu étendu, et aux formes douces qui s'élèvent au-dessus d'une plaine ou d'un plateau et se distinguent dans le paysage.

Col de diffluence glaciaire : point au niveau duquel un glacier se divise en deux langues glaciaires.

Commandement : différence d'altitude entre la base et le sommet d'un talus ou d'un versant. Synonyme : dénivellation.

Concave : en creux.

Convexe : en bosse.

Convexo-concave : courbe d'abord en bosse puis en creux.

Courbe maîtresse : courbe de niveau représentée en gras sur une carte et repérée par une indication d'altitude.

Courbe de niveau : ligne imaginaire reliant les points de même altitude sur une carte (généralement représentée en bistre). Synonymes : ligne de niveau, isoplèthe d'altitude.

Crevasse : fissure profonde dans un glacier ou une langue glaciaire

Croissant ou vallum morainique : arc de cercle formé par les moraines en aval d'une langue glaciaire.

Croupe : colline isolée dont la base est de forme allongée, les versants doux et le sommet arrondi.

Dentelles : forme liée à l'érosion karstique correspondant à une paroi calcaire ajourée et détachée du versant.

Doline : petite cuvette (dépression fermée) liée à l'érosion karstique. Synonymes : un cloup (Quercy).

Estive : prairie d'altitude utilisée de manière saisonnière pour l'élevage en moyenne en haute montagne.

Effet de Foehn : vent chaud et sec descendant sur les versants à l'abri des flux dominants en montagne.

Étage alpin : un des étages supérieurs de l'étagement de la végétation en montagne correspondant en France métropolitaine aux hauts versants et aux sommets recouverts de pelouses alpines.

Étage collinéen : étage inférieur de l'étagement de la végétation en montagne correspondant en France métropolitaine aux vallées et bas versants où l'habitat est concentré et où les cultures sont encore possibles.

Étage montagnard : un des étages intermédiaires de l'étagement de la végétation en montagne correspondant en France métropolitaine aux moyens versants occupés par la forêt.

Étage nival : étage supérieur de l'étagement de la végétation en montagne correspondant en France métropolitaine aux hauts sommets sans couverture végétale, uniquement constitués de rocs et de glaces.

Étage subalpin : un des étages intermédiaires de l'étagement de la végétation en montagne correspondant en France métropolitaine aux moyens versants correspondant à la zone de combat de l'arbre.

Étagement de la végétation : en montagne, disposition des milieux bioclimatiques et des formes de mise en valeur en fonction de l'altitude.

Équidistance : nombre de mètres qui séparent 2 courbes de niveaux.

Érosion : processus de dégradation des roches sous l'effet de l'eau, du vent, des écarts de températures, d'agents chimiques ou de phénomènes exceptionnels brutaux (éruption volcanique, glissement de terrain, séisme...) qui conduisent à la transformation du relief.

Érosion différentielle : érosion inégale selon la nature de la roche (plus ou moins dure et soluble) et les phénomènes érosifs plus ou moins intenses qu'elle subit.

Estompage : sur les cartes de l'IGN, ombre portée par un soleil placé conventionnellement en haut à gauche de la carte (au nord-ouest).

Formes glaciaires héritées : reliefs taillés par la présence lors des dernières glaciations (Riss et Würm) de glaciers et langues glaciaires aujourd'hui disparus.

Formes glaciaires vivaces : masses glaciaires présentes depuis les dernières glaciations (Riss et Würm) et qui subsistent aujourd'hui.

Glacier coalescent : glaciers contigus.

Glacier de cirque : masse de glace constituée par tassement de la neige ayant pris une forme de coquille Saint-Jacques, situé sur un versant taillé en amphithéâtre, et se terminant par une langue glaciaire étroite.

Glacier de plateau : masse de glace constituée par tassement de la neige occupant une étendue plane.

Glacier relique : glacier en phase de retrait dont ne subsiste qu'une faible étendue.

Haute montagne : en France métropolitaine, partie des massifs montagneux située approximativement au-delà de 1800 m et présentant d'importantes contraintes d'aménagement.

Horn : sommet, lié à l'érosion glaciaire, aux pentes formes abruptes dues à l'action d'au moins 3 glaciers de cirque.

Horst : compartiment de relief créé par une surélévation liée à un système de failles.

Hum : monticule de dissolution calcaire situé au centre d'un poljé dans les régions affectées par l'érosion karstique.

Interfluves : sur un plateau, espace plus ou moins plan séparant deux vallées encaissées.

Isohypse : ligne imaginaire reliant les points de même altitude. Synonyme : courbe de niveau ou ligne altimétrique.

Karst : ensemble des formes de relief que l'on observe à moyenne ou grande échelle liées à la dissolution du calcaire par l'eau, la glace et la neige.

Langue glaciaire : masse de glace présente hiver comme été alimentée par un glacier (la zone d'accumulation) et qui avance dans une vallée où elle finit (zone d'ablation).

Lapiez : forme liée à l'érosion karstique. Désigne une roche calcaire mise à nu, dont la surface est très altérée à grande échelle par les précipitations qui y creusent des rainures.

Ligne de crête : sur un chaînon, ligne reliant les points les plus hauts séparant deux versants. Synonyme : ligne de faîte.

Loi Montagne : loi de 1985 visant à limiter l'urbanisation, à encadrer le développement des unités touristiques, et à soutenir l'agriculture de montagne. Ses dispositions sont renforcées et complétées par la nouvelle loi Montagne votée en 2016.

Lois RTM (Restauration des Terrains de Montagne) : ensemble de lois constituant la plus ancienne politique de gestion des risques sur le territoire français (1860) en encourageant le reboisement des versants de montagne pour réduire les aléas d'inondation et de glissement de terrain.

Mamelon : colline isolée dont la base est globalement ronde, dont les versants sont assez raides et le sommet bombé.

Massif : ensemble de chaînons.

Moraines : débris rocheux situés sur les bords (moraines latérales) ou au centre (moraines médianes) d'une langue glaciaire entraînée par le mouvement de glissement du glacier, et déposés au niveau de la zone d'ablation (moraines frontales).

Moyenne montagne : en France métropolitaine, partie des massifs montagneux située approximativement entre 500 et 1 800 met présentant d'inégales contraintes d'aménagement.

Neiges éternelles : neiges permanentes que l'on trouve en France métropolitaine au-delà de 1 800 à 2 000 m. Synonyme : neiges permanentes.

Ombilic : portion surcreusée d'une vallée glaciaire limitée en aval par un verrou.

Ombrée : cf. ubac.

Ouvala : Forme liée à l'érosion karstique correspondant à plusieurs dolines coalescentes. Synonyme : un sotch (Causses).

Piémont : Espace plus ou moins chahuté situé à la base d'un massif montagneux au contact avec la plaine. Un piémont est formé de la coalescence des cônes de déjection des différents cours d'eau.

Plaine : espace caractérisé par une surface topographique plane, avec des pentes relativement faibles et des cours d'eau qui coulent à fleur de sol. S'oppose au plateau et au massif.

Plan Neige : plan d'aménagement touristique des Alpes-du Nord, élaboré par la CIAM (Commission interministérielle d'Aménagement de la Montagne), et coordonné par l'État entre 1963 et 1983 aboutissant à la création des stations intégrées (dites de 3e génération).

Plateau : espace caractérisé par une surface topographique relativement plane où les cours d'eau s'encaissent. Le plateau est composé d'un revers ou d'une table et limité par un talus ou front. S'oppose à la plaine et au massif.

Plateaux étagés : gradin topographique formé par un plateau en dominant un autre.

Poljé : doline de grande taille (d'un ou plusieurs kilomètres de diamètre). On observe parfois au centre d'un poljé un monticule de dissolution calcaire appelé un hum.

Ponor : phénomène hydrologique lié à l'érosion karstique. Disparition souterraine temporaire ou définitive d'un cours d'eau. S'oppose à la résurgence. Synonyme : une perte.

Reculée : Forme à petite échelle liée à l'érosion karstique. Vallée en forme de gorge le 5 souvent allongée et étroite qui se termine en cul-de-sac par un cirque rocheux.

Regard : en parlant d'un talus, son exposition. |

Revers : partie plane d'un plateau. Par opposition au talus ou front. Synonyme : table.

Rimaye : crevasse ou faisceau de crevasses ouvertes sur le pourtour du glacier, entre le rocher et la glace en mouvement.

Sotch : cf. ouvala.

Soulane : cf. adret. |

Stations de 1re génération : villages alpins aménagés pour l'accueil de touristes des sports d'hiver dès la fin du XIXe siècle. Synonyme : village station.

Stations de 2e génération : lieux aménagés dans divers massifs pour l'accueil des touristes des sports d'hiver dans les années 1930-1950.

Stations de 3e génération : lieux aménagés dans les Alpes du Nord dans le cadre du Plan Neige pour l'accueil des touristes des sports d'hiver dans les années 1960-1980. Synonyme : stations skis-aux-pieds.

Stations de 4e génération : lieux aménagés dans divers massifs pour l'accueil des touristes des sports d'hiver dans les années 1980-2000. Synonymes : stations-villages.

Synclinal : pli géomorphologique dont la convexité est tournée vers le bas.

Table : cf. plateau.

Talus : escarpement qui limite un plateau.

Thalweg : point le plus bas d'une vallée qui correspond à la ligne de réunion des cours d'eau qui s'écoulent tous dans la même direction, et alimentent ainsi le même cours d'eau. S'oppose à la ligne de partage des eaux.

Torrent_sous-glaciaire : cours d'eau constitué par les eaux de fonte d'un glacier, s'écoulant sous le glacier et débouchant au niveau du front du glacier jusqu'à la vallée.

Très haute montagne : en France métropolitaine, partie des massifs montagneux située approximativement au-delà de 2 500 m et présentant les plus fortes contraintes d'aménagement.

Ubac : en montagne, versant exposé au nord. Synonyme : l'ombrée (Pyrénées). S'oppose à l'adret exposé au sud.

Vallée en gorge : vallée profondément encaissée et étroite.

Vallée sèche : forme topographique de vallée où plus aucun cours d'eau ne s'écoule.

Vallée suspendue : vallée affluente, située au-dessus de la vallée principale, de laquelle elle est séparée par une dénivellation forte et brutale.

Verrou : resserrement du fond d'une vallée glaciaire entre deux ombilics ou à la sortie di cirque glaciaire.

Versant : escarpement qui borde une vallée.

Vocabulaire littoral :

Aber : baie étroite et profonde correspondant à la partie inférieure d'une vallée envahie par la mer. Synonymes : une **ria** (Pays basque), une **calanque** (Provence). ,

Arrière-pays : aire de desserte continentale d'un port. Plus largement, espace sous l'influence de la dynamique littorale, accueillant le desserrement des activités liées à la littoralisation, et se démarque par sa moindre densité démographique et sa dépendance au littoral. Synonyme : hinterland.

Avant-dune : bourrelet sableux parallèle au trait de côte et plus ou moins fixé par la végétation.

Avant-pays : destinations desservies par la mer depuis un port. Synonyme : le foreland.

Barkhane : dune en forme de croissant.

Base de loisirs nautiques : zone récréative située à proximité de la mer, d'un cours d'eau ou d'un lac où sont proposées des activités de baignade ou des sports nautiques (plaisance, planche à voile...).

Bassins portuaires : plan d'eau dans un port entouré par des digues ou des murs de quai. Dans les mers à faible marnage, il communique directement avec la mer : c'est le bassin de marée. Le bassin à flot est fermé et communique seulement avec les hautes mers.

Bassin en eau profonde : bassin portuaire destiné à accueillir des navires ayant un fort tirant d'eau (plus de 10 m).

Bouchots : pieux plantés sur l'estran pour la mytiliculture (moules de bouchot).

Claire : bassin d'affinage des huîtres.

Conchyliculture : élevage de coquillages comestibles. Elle regroupe notamment l'ostréiculture (huîtres), la mytiliculture (moules), la vénériculture (palourdes), et la cérastoculture (coques).

Conservatoire du littoral : établissement public créé en 1975 dont la mission est d'acquérir des terres littorales ou des rivages lacustres, fragiles ou menacés, notamment par l'urbanisation et le tourisme, afin de les protéger (remise en état et éventuelle ouverture au public).

Côte : ligne de contact entre la terre et la mer ou l'océan.

Côte à lagune : côte à lido marquée par la présence de nombreuses lagunes ou étangs en arrière du cordon sableux. Synonyme : côte à étangs.

Côte à lido : côte constituée par un cordon sableux. Synonyme : côte à cordon littoral.

Cordon littoral : bande de sable issu du remblaiement fluvial et maritime constituant le trait de côte.

Côte rocheuse : côte constituée par des amas rocheux toujours émergés, ou émergés seulement à marée basse (platiers).

Delta : embouchure d'un fleuve, à plusieurs bras, avec accumulation importante d'alluvions au contact de la mer.

Darse : cf. bassin portuaire.

Dépoldérisation : fait de supprimer un polder, en laissant la prise retourner à la mer

Dunes en étoile : dune en forme d'étoile, avec au moins trois arêtes partant du sommet. Synonyme : un ghourd.

Estran : portion du littoral quotidiennement recouverte par les marées.

Estuaire : embouchure, partie aval d'une vallée fluviale soumise aux marées (flot et jusant).

Étier : canal amenant l'eau de mer dans un marais salant. Synonyme : une capte.

Falaise : talus très raide en position littorale.

Falaise morte : talus très raide aujourd'hui en retrait du littoral actuel.

Falaise vive : talus très raide en position littorale qui continue à reculer du fait de l'érosion marine.

Flot : marée montante, par opposition au jusant. Synonyme : le flux

Ganivelle : Assemblage de faisceaux végétaux ou de branchages pour stabiliser les dunes ou les sols meubles.

Ghourd : cf. dune en étoile.

Grau : sur une côte à lagune, chenal reliant un étang situé derrière le cordon littoral à la mer.

Haut-fond : Élévation du fond de la mer, recouverte d'une eau peu profonde, par opposition au bas-fond.

Herbus : végétation halophile et hygrophile littorale recouverte par la mer quelques jours | par an lors des tempêtes et des grandes marées. Synonyme : le schorre.

Hinterland : cf. arrière-pays.

Houle : succession de vagues.

Isobathe : ligne imaginaire reliant les points de même profondeur. Synonyme : courbe ou ligne bathymétrique.

Jusant : marée descendante, par opposition au flot. Synonyme : reflux

Lagune : étendue d'eau saumâtre séparée de la mer par un cordon littoral (lido) et communiquant avec elle par une passe (grau).

Laisse de basse mer : débris (algues, bois mort, crustacés...) déposés par la marée à son point le plus bas.

Laisse de haute mer : débris (algues, bois mort, crustacés...) déposés par la marée à son point le plus haut.

Lido : langue de sable séparant un étang de la mer.

Littoral : frange de contact et d'influence entre la mer et l'intérieur d'un pays. C'est un espace restreint qui prend parfois des formes originales (Camargue) et dont la profondeur est variable (de quelques mètres à plusieurs kilomètres) en fonction des phénomènes qui s'y exercent.

Loi Littoral : loi de 1986 visant à encadrer l'urbanisation des espaces littoraux. Entre autres dispositions, elle interdit l'urbanisation de la bande des 100 m, n'autorise l'urbanisation qu'en continuité avec l'existant, et induit des coupures d'urbanisation.

Marais salants : ensemble de casiers composés des vasières, fares ou adernes qui permettent la décantation et l'évaporation des eaux de mer, reliés par des canaux appelés étiers. Le sel est enfin récolté dans les derniers casiers appelés œillets, cristallisoirs, ou tables saunantes, Synonyme : des salins ou salines.

Marais maritime : espace plat envahi par les eaux de la marée, à la végétation particulière

Marées noires : catastrophe industrielle désignant la pollution par une nappe de pétrole accidentellement déversée en mer.

Marina : construction littorale à but touristique, combinant fonction résidentielle (logement collectif en immeuble) et port de plaisance.

Marnage : différence entre la pleine mer et la basse mer.

Massif dunaire : ensemble de dunes.

MIACA : Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine. Organisme public créé en 1967 par l'État pour organiser le développement touristique du littoral aquitain.

Mission Racine : Mission Interministérielle d'Aménagement Touristique du Littoral du Languedoc-Roussillon. Organisme public créé en 1963 par l'État pour organiser la mise en tourisme du littoral languedocien grâce à de grandes opérations de démoustication, à l'amélioration de l'accessibilité routière, et à la création de 7 stations balnéaires (Port-Camargue, la Grande-Motte, Le Cap d'Agde, Gruissan, Port Leucate, Port Barcarès, Saint-Cyprien).

Môle : dans un port, un quai ou une jetée sous forme de saillant vers la mer.

Musoir : sur une côte d'accumulation affectée par la marée, rive opposée au poulier, c'est-à-dire partie aval d'une passe qui recule sous l'effet de l'érosion des courants de marée.

Mytiliculture : cf. conchyliculture.

Ostréculture : cf. conchyliculture.

Paludiers : travailleurs des marais salants qui récoltent le sel à la fin de l'été et entretiennent les bassins. Synonyme : sauniers.

Parc à huîtres : structure installée sur l'estran et permettant l'élevage des huîtres.

Pertuis : passage étroit entre deux îles, ou entre une île et le continent.

Platiers : estran rocheux. |

Polder : espace gagné sur la mer ou les marais par endiguement et drainage. Synonyme : prise.

Port en eau profonde : port maritime pouvant accueillir des navires de grande taille à fort tirant d'eau (jusqu'à 20 m).

Port de fond d'estuaire : port maritime situé au fond d'un estuaire et facilitant ainsi l'articulation entre trafic maritime et trafic fluvial.

Port de rade : port maritime situé au fond d'une rade, c'est-à-dire d'une baie fermée.

Poulier : sur une côte d'accumulation affectée par la marée, rive opposée au musoir, c'est-à-dire partie aval d'une passe qui correspond à une flèche sableuse à l'extrémité légèrement rentrante.

Saliculture : production de sel de mer.

Salins : cf. marais salants.

Sauniers : cf. paludiers.

Schémas de mise en valeur de la mer (SMVM) : Les Schémas de mise en valeur de la mer (SMVM) sont des documents de planification et des outils d'aménagement du territoire relatifs à la mise en valeur et à la protection du littoral. Prévus à l'article 57 de la loi du 7 janvier 1983, leur objectif est ainsi de fixer « les orientations fondamentales de la protection, de l'exploitation et de l'aménagement du littoral ». Leur portée a par la suite été complétée par l'article 18 de la loi Littoral, ce dernier leur intégrant « l'espace terrestre attenant », « nécessaire à la préservation du milieu littoral et du milieu marin. » Leur périmètre d'action est donc étendu, puisqu'ils peuvent porter sur des zones humides comme sur des ports.

Le décret du 5 décembre 1986 précise le contenu et l'élaboration de ces SMVM. Les effets des SMVM sont identiques à ceux des directives territoriales d'aménagement (DTA) c'est-à-dire que les instruments d'urbanisme inférieurs doivent être compatibles avec eux.

Ces schémas ont eu du mal à aboutir en métropole : en 2015, seules quelques zones humides faisaient l'objet d'un SMVM, parmi lesquelles le bassin de Thau (1995), le bassin d'Arcachon (2004) ou le bassin Trégor-Goëlo (2007). Un des derniers en date est le SMVM du Golfe du Morbihan, mis initialement en place en 2006 et dont la révision a été approuvée le 25 août 2020 : il couvre 19 communes riveraines du Golfe et a pour objectif de concilier les nombreuses activités qui s'y déroulent (tourisme, pêche, conchyliculture, activités nautiques, etc.) et la protection de ce milieu fragile.

Schorre : cf. herbu

Slikke : partie aval des vasières maritimes, constituée de sédiments fins (vase), et d'une rare végétation halophile et hygrophile littorale recouverte par la mer à chaque marée.

Terminal portuaire : partie spécialisée d'un port. On distingue les terminaux passagers, vraquier, pétrolier, méthanier (pour le gaz naturel liquéfié), céréalier, minéraliers, roulier (pour le transport de véhicules), porte-conteneurs..

Terre-plein : étendue de terre gagnée artificiellement sur la mer par remblaiement.

Tombolo : flèche sableuse reliant une île à un continent. Toponyme : nom de lieu (indiqué sur la carte).

Valleuse : en Normandie, dépression permettant l'accès à la mer sur une côte à falaise.

Vasière : milieu littoral créé par accumulation de vase et soumis au balancement des marées. Partagée entre le schorre en amont, et la slikke en aval. Synonyme : marais maritime.

Zone industrialo-portuaire (ZIP) : zone implantées dans les années 1970 à proximité d'un port accueillant activités industrielles et portuaires

Vocabulaire forêt et formations végétales :

Affouage : tirage au sort des lots forestiers communaux qui sont ainsi distribués entre les ménages de la commune pour une période donnée. Les habitants peuvent alors exploiter raisonnablement leur lot pour leur usage propre à condition de ne pas vendre le bois.

Conifères : arbres en forme de cône aux aiguilles le plus souvent persistantes. Les plus répandus en France sont les pins, les sapins, les mélèzes, les épicéas, les cèdres ou les genévriers.

Cynégétique : qui à trait à la pratique de la chasse.

Espèce ombrophile : plantes exigeant des précipitations (pluies, brumes ou brouillards) fortes et régulières tout au long de l'année. Les forêts tropicales humides et équatoriales sont souvent appelées forêts ombrophiles.

Essence de lumière : espèce d'arbre pouvant dépasser les 30 m de hauteur constituant la canopée des strates supérieures des forêts tropicales humides et équatoriales.

Forêt de protection : forêt permettant de lutter contre des risques (stabilisation de versants, fixation de dunes, défense contre les avalanches, ripisylve).

Forêt domaniale : forêt propriété de l'État, souvent héritée des forêts du domaine royal, entretenue par l'ONF parfois dans une perspective de protection des espaces naturels, parfois dans une perspective de gestion des risques (inondation, glissement de terrain).

Forêts tropicales humides et équatoriales : forêts bénéficiant de fortes précipitations toute l'année et de températures toujours clémentes composées d'arbres sempervirents formant une végétation difficilement pénétrable (jungle) et organisée en strates.

Feuillus : arbres à feuilles caduques.

Garrigue : formation végétale basse poussant sur un substrat calcaire constitué principalement d'arbrisseaux résistant à la sécheresse (romarin, ciste, arbousier, genévrier...), formant des fourrés plus ou moins épineux.

Grume : tronc d'arbre.

Hygrophile (végétation) : végétation adaptée au milieu humide.

Laie forestière : sentier forestier.

Maquis : formation végétale méditerranéenne qui pousse sur un substrat siliceux. Le maquis correspond à une formation basse et fermée car très dense. En France, on rencontre du maquis principalement dans les massifs des Maures, de l'Esterel, dans les Iles d'Hyères et surtout en Corse.

Massif forestier : bois ou forêt occupant une surface importante.

Octogonets : réseau en étoile de laies forestières se croisant en carrefours et dessinant des octogones.

ONF : Office national des Forêts. Établissement public chargé de la gestion des forêts publiques et investi de 3 missions principales : la production de bois, l'accueil du public, et la protection de la forêt.

Plante halophile : végétation capable de se développer dans un milieu saumâtre. Synonyme : une halophyte.

Plante hydrophile : végétation capable de se développer dans un milieu amphibie. Synonyme : une hygrophyte.

Ripisylve : végétation bordant les cours d'eau, en forme de ruban plus ou moins large.

Vocabulaire DROM :

Alizés : vents persistants qui soufflent en zone intertropicale de direction générale du nord-est vers le sud-ouest pour l'hémisphère Nord et du sud-est vers le nord-ouest pour l'hémisphère Sud.

Caldeira : vaste dépression créée par l'effondrement de la partie sommitale d'un édifice volcanique.

Cheire : langue de lave solidifiée donnant un glacis dont la surface est accidentée à grande échelle. Synonyme : le pahoehoe (Antilles).

Cône : base conique d'un édifice volcanique.

Côte au vent : littoral insulaire exposé aux alizés.

Côte sous le vent : littoral insulaire à l'abri des alizés.

Cratère : dépression sommitale qui coiffe certain édifice volcanique.

Éruption de type hawaïen : éruption volcanique effusive caractérisée par l'émission d'une lave très fluide formant des coulées qui peuvent parcourir des dizaines de km. Les éruptions hawaïennes sont à l'origine des volcans boucliers.

Éruption de type peléen : éruption volcanique explosive caractérisée par l'émission d'une lave très visqueuse formant difficilement des coulées si bien qu'elle s'accumule au point de sortie en un dôme solide pouvant exploser et expulser des nuées ardentes et des scories.

Éruption de type strombolien : éruption volcanique tantôt effusive caractérisée par l'émission d'une lave très fluide formant des coulées, tantôt explosive caractérisée par des bombes volcaniques, des scories et des cendres.

Éruption effusive : éruption volcanique déversant de la lave sur les versants. Les éruptions stromboliennes sont à l'origine de stratovolcans.

Éruption explosive : éruption volcanique projetant des gaz, cendres et matériaux rocheux.

Habitation : Dans les anciennes colonies françaises aux Antilles, en Guyane, en Louisiane et aux Mascareignes, les habitations sont des exploitations agricoles, tenues autrefois par des colons de métropole ou leur représentant, et sur lesquelles travaillaient des esclaves. Les habitations qui conservent encore une activité agricole sont aujourd'hui essentiellement tournées vers la production de rhum et de banane.

Jardin créole : ensemble modeste de terres cultivées autour des maisons en Guyane et aux Antilles dans une logique vivrière associant le jardin de case où sont cultivées des plantes, le jardin ornemental où sont cultivées des plantes décoratives, et le jardin vivrier où sont cultivées des plantes, fruits et légumes alimentaires

Lagon : étendue d'eau peu profonde entre une île tropicale et la barrière corallienne.

Lahar : coulée de boue d'origine volcanique composée cendres et de débris rocheux volcaniques.

Maar : dépression de taille variable (de quelques dizaines de mètres au kilomètre de diamètre) résultant de l'explosion d'un cône volcanique à la suite d'une très violente éruption. Il peut être sec, rempli par un lac ou envahi par la mer.

Mangrove : végétation littorale tropicale hygrophile et halophile majoritairement constituée de palétuviers et localisée sur l'estran. On distingue sur la côte guyanaise une mangrove basse plus proche du rivage, composée d'arbustes et une mangrove haute située davantage dans l'intérieur et où poussent de vrais arbres.

Nuées ardentes : nuage de gaz brûlants (plusieurs centaines de degrés) transportant d'importantes quantités de cendres et débris de lave expulsés lors de certaines éruptions volcaniques (Saint Pierre en Martinique 1902 : 28000 morts)

Planèze : versant de volcan constitué d'une coulée basaltique attaquée par l'érosion qui y dégage des plateaux de forme triangulaire délimités par des vallées fortement encaissées.

Quartiers : espaces anciennement dédiés au logement des esclaves puis des employés agricoles situés en périphérie des terres cultivées dans les plantations aux Antilles. Parfois aussi orthographié « kartié ».

Récif corallien : structure sous-marine bio-construite par les coraux. Le récif frangeant borde la côte de l'île. Le récif-barrière est séparé de l'île par un lagon. On parle d'atoll quand la subsidence totale de l'île ne laisse que la couronne récifale

Stratovolcan : volcan dont le cône est composé de l'alternance d'une part de coulées de lave et d'autre part de cendres et débris rocheux expulsés lors des différents types d'éruption qui se sont succédé lorsqu'il était actif.

Surbaissé : qui est plus large que haut, se dit notamment du cône d'un volcan.

Volcan-bouclier : volcan au cône surbaissé né d'éruptions de type hawaïen.

Vocabulaire habitat, industrie et périurbanisation :

Agglomération : unité de peuplement se caractérisant par une forte densité d'occupation du sol, définie par une continuité du bâti. L'agglomération est aussi devenue une structure de coopération intercommunale pour pouvoir aménager les espaces urbains contigus.

Baby-boom : période de forte natalité connue par la France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Banlieue : ceinture d'extension de la ville-centre qui s'en distingue politiquement. La banlieue est administrée par les communes sur lesquelles elle s'est étendue. Loin d'être homogène, la banlieue est constituée d'espaces et de paysages divers aux fonctions variables : banlieues industrielles, commerciales, banlieues, dont banlieues ouvrières.

Carreau de la mine : installations de surface d'une mine (accès au puits, bâtiments de traitement).

Centrales électriques thermiques : usine de production électrique alimentée par des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) ou par la géothermie naturelle.

Centrales hydroélectriques : usine de production électrique alimentée par une chute d'eau (centrale de chute) ou par le débit d'un cours d'eau (centrale au fil de l'eau).

Centrale marémotrice : usine de production électrique alimentée par le mouvement de la marée.

Centrales nucléaires : usine de production électrique alimentée par des combustibles nucléaires.

Chevalement : charpente élevée permettant l'accès au puits de mine.

Cités-jardins : quartiers pavillonnaires ou de petits immeubles collectifs construits dans les années 1930-1950 en France selon les préceptes du Britannique Ebenezer Howard à l'initiative de collectivités locales ou d'entreprises. Il s'agit de « lotissements concertés, où les habitations et la voirie s'intègrent aux espaces verts publics ou privés, et destinés généralement en France à un usage social » (Service de l'Inventaire du patrimoine).

Coron : forme d'habitat ouvrier, anciennement occupée par les mineurs, dans le Nord. Modèle répété sur parcelles longues et étroites.

Crassier : colline artificielle constituée par l'accumulation des déchets des hauts-fourneaux.

Densité de population : nombre d'habitants au km². La moyenne française s'établit à environ 117 hab./km².

Croissance urbaine : expansion de la nappe urbaine pouvant prendre une forme aréolaire c'est-à-dire en auréole ou en tache d'huile ; une forme digitée c'est-à-dire en corridors suivant les axes de communication ou un relief laniéré ; ou une forme par mitage c'est-à-dire en gagnant de manière anarchique sur des paysages agricoles ou forestiers.

Déplacements pendulaires : déplacements quotidiens des populations entre leur lieu de travail et leur lieu de résidence. Synonyme : mobilités pendulaires.

Desserrement : mouvement de population ou d'activités d'un centre d'agglomération vers ses périphéries (mouvement centrifuge), à distinguer de la déconcentration, généralement plus lointaine. Le desserrement maintient un lien important avec le centre pour les services aux entreprises, l'information, la recherche.

Dispersion de l'habitat : organisation du peuplement en hameaux et maisons isolées éparpillés sur tout le territoire communal, ne laissant apparaître aucun ou un très modeste noyau villageois. La dispersion de l'habitat est souvent une caractéristique des paysages de bocage. S'oppose au groupement de l'habitat.

Déperchement : Pour un village, abandon du site perché au bénéfice d'une installation en piémont ou en plaine.

Espace périurbain : forme urbaine éloignée du centre-ville et caractérisée par l'éloignement et la discontinuité du bâti. L'Insee considère qu'une commune est périurbaine lorsqu'au moins 40 % de sa population résidente occupe un emploi dans un pôle urbain proche. Critères de densité employés depuis 2020.

Espace urbain : au sens large, espace de la ville dans sa diversité morphologique, sociale et fonctionnelle. Au sens de l'insee, ensemble d'un seul tenant d'une ou plusieurs aires urbaines et communes qui sont contiguës ou reliées entre elles par des communes multipolarisées.

Espace vert : espace d'agrément végétalisé le plus souvent public ou semi-public situé en contexte urbain.

Énergies nouvelles renouvelables (ENR) : sources d'énergies dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle humaine. Il s'agit de l'énergie solaire (thermique et photovoltaïque), de l'énergie éolienne, de l'énergie hydraulique, de la biomasse et de l'énergie géothermique.

Effet-tunnel : effacement des relais intermédiaires par la mise en œuvre d'un moyen de circulation rapide sur un axe, absence ou insuffisance de points d'entrée sur le réseau.

Espace frontalier : espace situé au contact d'une frontière entre deux États qui se caractérise par son ouverture, permettant ainsi le passage de flux divers (capitaux, personnes, marchandises...) de part et d'autre, le plus souvent sur des distances relativement courtes.

Exode rural : mouvement massif de population qui quitte les espaces ruraux pour aller vivre définitivement en ville.

Faubourgs : à l'origine, quartier construit le plus souvent au XVIIIe siècle hors de l'enceinte fortifiée d'une ville.

Fortifications : ouvrages de défense enserrant une ville ou un édifice militaire. Synonyme : les remparts.

Fosse : en pays minier, puits de mine de charbon.

Grands ensembles : ensemble d'immeubles résidentiels généralement situés en périphéries des agglomérations offrant un grand nombre de logements (plus de 1 000) construits dans les années 1950-1970. S'inspirant de l'urbanisme fonctionnaliste, ils se caractérisent par des formes urbaines massives et hautes (barres, tours), et étaient destinés pour l'essentiel à du logement social.

Groupement de l'habitat : organisation concentrée du peuplement en villages compacts situés au centre du territoire communal, ne laissant apparaître aucun ou de rares bâtiments et maisons isolés. Le groupement de l'habitat est souvent une caractéristique des paysages d'openfield. S'oppose à la dispersion de l'habitat.

Habitat dispersé : répartition éparse de l'habitat où les noyaux villageois ne rassemblent qu'une petite partie des habitations.

Habitat groupé : répartition concentrée de l'habitat où les noyaux villageois rassemblent l'essentiel des habitations.

Habitat pavillonnaire : tissu urbain caractérisé par une majorité de pavillons organisés ou non en lotissement.

Loi Seveso : loi de 1976 visant à lutter contre les risques technologiques en France en identifiant les sites présentant des risques d'accidents majeurs (établissements classés « seveso seuil haut ») et en y imposant un haut niveau de prévention. La loi impose depuis 2001 que les communes concernées établissent un PPRT (Plan de prévention des risques technologiques) consultables par tous. La loi Seveso française a été reprise dans le cadre européen par les directives Seveso de 1982, 2003 et 2012.

Lotissement : action de diviser un terrain en lots, parcelles viabilisées et équipées pour construire des maisons individuelles. Il s'oppose au mitage car il organise de manière rationnelle les franges urbaines ou villageoises.

Mine à ciel ouvert : mine dont l'exploitation du minerai se fait à l'air libre. Synonyme : mine découverte.

Minoterie : unité industrielle de fabrication de farine.

Mitage : éparpillement de formes de bâti urbain dans un espace à dominante rurale et agricole ou forestière.

Mobilités pendulaires : cf. déplacements pendulaires

Périurbanisation : processus d'extension périphérique de la ville, incluant donc des mobilités pendulaires, une fonction résidentielle, une fonction souvent commerciale, industrielle et récréative.

Plan radioconcentrique : organisation d'une ville en quartiers concentriques du centre vers la périphérie.

Plateforme logistique : espace dédié aux activités liées au transport (y compris organisation du transport).

Plateforme multimodale : lieu qui permet de passer rapidement d'un moyen de transport à un autre, en limitant les ruptures de charge, en particulier grâce à la conteneurisation et aux portiques de déchargement.

Réhabilitation : opération de réaménagement d'espaces urbains ou industriels dégradés ou abandonnés.

Rurbanisation : processus d'urbanisation rampante de l'espace rural qui s'organise autour des noyaux villageois et se fait en discontinuité avec l'espace bâti aux franges des villes. Forme de périurbanisation.

Technopôle : parc d'activités proche d'une métropole, regroupant activités de recherche et industries de haute technologie (par exemple Sofia-Antipolis, Paris-Saclay, la ZIRST de Meylan).

Village en étoile : village dont le bâti s'étire le long des différents axes de circulation.

Village nucléaire : village dont le bâti est fortement groupé. Synonyme : village-tas.

Village perché : village construit sur un promontoire ou à flanc de versant en position défensive.

Village-rue : village dont le bâti s'étire le long de l'axe principal selon une organisation linéaire.

Villages-tas : cf. village nucléaire.

Sel de terre : cristaux solides composés de chlorure de sodium extraits de la roche et utilisé dans l'industrie, par opposition au sel marin. Synonyme : sel-gemme.

Terril : monticule formé par l'accumulation des déblais et stériles d'une mine.

Vocabulaire agriculture :

Ager : dans le finage agricole méditerranéen traditionnel, terroir correspondant aux terres qui sont dédiées aux cultures (vigne, blé, oliviers..).

Agriculture : ensemble des travaux visant à la production animale et végétale à destination de l'alimentation ou de l'industrie.

Agro-alimentaire : filière de production industrielle fondée sur le traitement de la production animale ou végétale, de la pêche ou de l'aquaculture, en vue de la fabrication d'aliments. IAA : industries agro-alimentaires.

Agriculture biologique : agriculture qui privilégie les procédés non polluants, respectueux de l'écosystème et des animaux. Plus précisément, l'agriculture biologique exclut l'usage des OGM, limite le recours aux intrants, en privilégiant l'emploi de ressources naturelles et en restreignant strictement l'utilisation de produits chimiques de synthèse. Les cultures respectant ces principes peuvent bénéficier du label européen AB depuis 1991.

Agriculture raisonnée : agriculture qui tient compte de la protection de l'environnement, de la maîtrise des risques sanitaires, de la sécurité au travail et du bien-être animal.

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ayant pour objectif de préserver la proximité des exploitants et consommateurs dans une logique d'agriculture durable. La première a été créée en France en 2001.

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée. Label français (depuis 1905) délivré par l'INAO qui identifie un produit, son authenticité et la typicité de son origine géographique garante de qualité et savoir-faire du producteur. La quantité et le contrôle répondent à un cahier des charges précis.

AOP : Appellation d'Origine Protégée. Label européen (depuis 1992) pour protéger un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu.

Aviculture : élevage d'oiseaux ou de volailles.

Bocage : paysage agricole caractérisé par des parcelles encloses et un habitat dispersé.

Bocage mimétique : paysage bocager récent où les parcelles sont de grande taille et de forme géométrique.

Bocage organique : paysage bocager ancien où les parcelles sont de petites tailles et de forme irrégulière.

Élevage bovin : élevage de vaches à lait ou à viande.

Cépage : variété de vigne utilisée pour produire du vin.

Complantation : Méthode de culture associant plusieurs plantations sur une même parcelle comme la vigne et les arbres fruitiers.

Cheptel : l'ensemble des bêtes d'un troupeau d'élevage.

Concentration de la propriété foncière : dynamique d'agrandissement de la taille des propriétés (agricoles, forestières, ou urbaines) par le rachat de terres par un même propriétaire.

Débocagisation : arrachage des haies et destruction des murets qui délimitaient les parcelles des paysages bocagers au moment du remembrement et de la moto-mécanisation de l'agriculture française dans les années 1950-1970.

Cultures industrielles : cultures de plantes destinées à être utilisées comme matière première des industries de transformation. On classe parmi les cultures industrielles : les plantes oléagineuses (tournesol, colza, soja...), les plantes sucrières (betteraves, canne à sucre), les plantes textiles (lin, coton...), les plantes stimulantes (tabac, thé) et les légumineuses industrielles (tomate, pois...).

Cultures de pleins champs : cultures produites en plein air et en pleine terre.

Cultures délicates : cultures de fleurs, de fruits, de légumes ou de plantes à parfum.

Cultures fruitières et maraîchères : cultures de fruits et de légumes en plein air ou sous serres.

Cultures horticoles : cultures de fleurs.

Distilleries : unité industrielle de transformation de ressources végétales (canne à sucre, colza, lavande...) ou minérales (pétrole) en alcool, huile ou essence.

Élevage hors-sol : élevage intensif utilisant des aliments produits par l'industrie agro-alimentaire et où les animaux sont confinés en grand nombre dans des bâtiments spécialisés.

Élevage ovin : élevage de moutons et brebis.

Élevage porcin : élevage de porcs.

Élevage caprin : élevage des chèvres.

Fenil : bâtiment agricole destiné à entreposer le foin. Synonyme : une grange.

Filière : chaîne complète de production et de commercialisation.

Finage : territoire communal.

Fruitière : coopérative artisanale fromagère ou vinicole dans le Jura.

Grandes cultures : productions agricoles de pleins champs réalisées sur de très vastes parcelles et généralement largement mécanisées. On désigne par-là la céréaliculture et les cultures industrielles.

Haie vive : haie de 3 à 5 mètres d'épaisseur associant divers arbustes. Synonyme : une haie libre.

Huerta : en milieu méditerranéen, espace d'agriculture intensive, caractérisé par la maîtrise de l'eau, la polyculture, et une spécialisation dans les productions maraîchères et fruitières.

Intensification : modification des pratiques agricoles ou industrielles permettant une meilleure rentabilité économique immédiate.

Irrigation : correction artificielle de l'apport en eau dans le temps et dans l'espace.

Jachère : terre agricole laissée en repos pour une durée variable. .

Lavogne : doline maçonnée aménagée en abreuvoir pour le bétail. Synonyme : une boutasse (région lyonnaise).

Lisier : déjections et litière souillée des porcs d'élevage.

Maître de chai : responsable de l'élevage du vin dans une cave de l'arrivée du raisin jusqu'à la mise en bouteille.

Marché d'intérêt national (MIN) : marché de gros des produits frais créés en France entre 1959 et 1969. On en compte une vingtaine aujourd'hui.

Muret de pierres sèches : muret de séparation des parcelles agricoles construit à l'aide de pierres non maçonnées.

Oenotourisme : fréquentation touristique motivée par le patrimoine viticole.

Openfield : paysage agraire dont les parcelles sont invisibles sur une carte car ouvertes. On distingue différents openfield suivant l'organisation des parcelles : en damier lorsqu'elles sont de grandes tailles et de forme carrée ; en lames de parquet lorsqu'elles sont de forme rectangulaire ; en mosaïque lorsqu'elles sont de formes hétérogènes.

Orientation technico-économique des exploitations (OTEX) : elle désigne, dans les statistiques agricoles (Agreste, RGA), la spécialisation des exploitations.

PAC : Politique agricole commune. Politique européenne mise en place dès le traité de Rome avec pour objectif l'intensification de l'agriculture grâce à un système communautaire d'aides aux agriculteurs. Des objectifs en faveur de l'agriculture durable (on parle de « l'éco-conditionnalité » de la PAC) ont été introduits lors des dernières réformes.

Pays d'embouche : région agricole où les bovins sevrés (broutards) sont traditionnellement engraisés

Pays naisseurs : régions agricoles où sont traditionnellement organisés la reproduction et l'élevage sous la mère des bovins.

Plantation : au sens agro-économique du terme, modèle d'exploitation agricole en monoculture de productions à forte valeur ajoutée destinées à l'exportation.

Plantes oléagineuses : plantes cultivées afin d'être transformées en huiles alimentaires (tournesol, olive), cosmétiques (amande) ou industrielles (colza).

Rembocagement : dans les anciennes régions de bocage, mouvement depuis les années 1980 de restauration des anciennes haies et de création de nouvelles adaptées aux parcelles remembrées.

Remembrement : opération d'aménagement rural visant à la réorganisation foncière, et débouchant sur le regroupement de parcelles et la restructuration du finage.

Remue : migration saisonnière du bétail en montagne entre la vallée et l'estive s'opérant à une échelle locale.

Route des vins : itinéraire touristique qui parcourt des sites permettant la découverte des vins d'une région viticole.

Saltus : dans le finage agricole méditerranéen traditionnel, terroir correspondant aux terres qui sont dédiées au pastoralisme (moutons, chèvres...).

Silo : bâtiment destiné au stockage et à la conservation des céréales.

Silva : dans le finage agricole méditerranéen traditionnel, terroir correspondant à la forêt.

Terrasse de cultures : parcelles agricoles aménagées sur des versants en paliers successifs délimités par des murets ou des talus. Synonymes : une restanque, bancaou, fâisse (Provence), un traversier (Cévennes).

Terroir : espace rural ayant des caractéristiques naturelles homogènes permettant de le distinguer. Le terroir sert à valoriser certaines productions agricoles enracinées dans un territoire local et des savoir-faire spécifiques.

Transhumance : déplacement saisonnier de troupeaux sur une grande distance, entre estives l'été et régions méditerranéennes en hiver par exemple.

Vache à lait : bovin de race spécialisée (Normande, Pie noire...) élevé pour la production laitière.

Vache à viande : bovin de race spécialisée (Limousine, Charolaise..) élevé pour la production de viande.

Vin d'assemblage : vin élaboré à partir du mélange de grappes issues de différents cépages.

Vin monocépage : vin élaboré à partir des grappes issues d'un seul cépage.

Vignoble de cépage : vignoble dont les appellations des vins sont liées au cépage utilisé, le plus souvent dans le cadre de vins monocépage.

Vignoble de château : vignoble dont les appellations des vins sont liées au domaine dans lequel ils sont élaborés.

Vignoble de terroir : vignoble dont les appellations des vins sont liées au terroir sur lequel le raisin est cultivé.

Vignoble à eau-de-vie : vignoble produisant des boissons fortement alcoolisées comme le Cognac ou l'Armagnac.

Vignoble de coteaux : vignoble dont les vignes sont cultivées sur des terrains en pente et abrités, comme sur les talus des plateaux ou les versants abrités de collines. Synonyme : vignoble sous côte.

Vignoble de plaine : vignoble dont les vignes sont cultivées en plaine.